

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

Représentants des salariés

CFTC (Présent), FO (Présent), Synatpau CFTD (Présent)

Représentants des employeurs

CSNGT (Présent), UNGE (Absent), FENIGS (Absent)

Coprésidence de la CPPNI

CSNGT (Collège employeur)

CFTC (Collège salarié)

Secrétariat de la CPPNI

Délégué Général de l'APGTP

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA CPPNI IDCC2543 DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

Dans les locaux de l'APGTP 54 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS

TABLE DES MATIERES

1.	Approbation de l'ordre du jour.....	3
2.	Projet d'accord à la prise en compte de situations particulières.....	3
3.	Projet d'accord de révision du Titre Ier de la CCN	3
4.	Questions diverses	3
4.1	Grille de classification	3
4.2	Sécurité et conditions de travail.....	3
4.3	Refonte des codes NAF.....	3
4.4	Courrier adhésion OMPL.....	4
4.5	Validation d'une 2 ^{ème} CPR Occitanie à la suite de la demande de la Coprésidence de la CPR Occitanie sur sollicitation du Gréta de Nîmes.	4

1. Approbation de l'ordre du jour

DECISION

Les partenaires sociaux valident l'ordre du jour.

2. Projet d'accord à la prise en compte de situations particulières

DECISION

Les partenaires sociaux ouvrent à la signature l'accord

3. Projet d'accord de révision du Titre Ier de la CCN

DECISION

Les partenaires sociaux ouvrent à la signature l'accord

4. Questions diverses

4.1 Grille de classification

Quintet a informé la CPPNI qu'ils veulent être intégralement payé du projet avant de reprendre les travaux avec la CPPNI.

L'APGTP a la charge du volet financier, et informera la CPPNI des suites données.

4.2 Sécurité et conditions de travail

DECISION

Les partenaires sociaux valident la proposition de la société Takoma concernant la refonte des outils de santé sécurité au travail existants, l'ajout de nouveaux modules ainsi que la refonte du site internet de l'APGTP par la société Mister Harry.

Les partenaires sociaux désignent l'APGTP comme porteur du projet sur l'usure professionnelle ouvert par l'Anact.

Les partenaires sociaux décident d'ouvrir des négociations sur la santé sécurité au travail à compter de la prochaine CPPNI.

4.3 Refonte des codes NAF

DECISION

La CPPNI demeure en attente d'une réponse du cabinet Littler France.

4.4 *Courrier adhésion OMPL*

DECISION

Les partenaires sociaux chargent la Coprésidence de la CPPNI de formaliser la désignation de l'OMPL en vue de son Conseil d'Administration du 23 avril.

4.5 *Validation d'une 2^{ème} CPR Occitanie à la suite de la demande de la Coprésidence de la CPR Occitanie sur sollicitation du Gréta de Nîmes.*

DECISION

Les partenaires sociaux valident l'organisation d'une 2^{ème} CPR Occitanie qui aura lieu à Lycée Dhuoda.

CSNGT
Coprésident de la CPPNI Geo

CFTC
Coprésident de la CPPNI Geo